



QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2018
4EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2018
30 È 31 DI MAGHJU
30 ET 31 MAI 2018

2018/E4/034

Question déposée par Mme Valérie BOZZI
Au nom du groupe "LA CORSE DANS LA REPUBLIQUE"
"A CORSICA INDÈ A REPUBBLICA"

OBJET : Situation financière du centre hospitalier de BASTIA et plan régional de santé

Messieurs les Présidents,
Madame la Conseillère Exécutive en charge de la santé,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Chers collègues,

Depuis de nombreuses années, la problématique de la santé en Corse est préoccupante à bien des égards. En effet l'offre de soin dans le rural diminue, les équipements hospitaliers sont vétustes, le personnel est en sous-effectif et j'en passe. Au milieu de cette situation que nous connaissons tous le Centre Hospitalier de Bastia ne fait pas figure d'exception, et pourrait même être considéré comme l'exemple type de tous les dysfonctionnements dans ce domaine. En effet, ce dernier rencontre de nombreuses problématiques.

Tout d'abord au niveau financier, le déficit du Centre Hospitalier a atteint 55 millions d'euros. Et si nous savons que les services publics ont un coût nous en venons à nous demander qui va assumer celui-ci. Le PEI prévu par le gouvernement en matière de santé est un début de réponse, mais nous devons, nous aussi de notre côté en tant que corse rechercher des réponses.

Ensuite, au niveau matériel, les locaux sont anciens, vétustes et inadaptés. Cela conduit donc à une moins bonne prise en charge des malades. Les nombreux travaux nécessaires au respect des normes médicales et à la poursuite de l'activité en toute sécurité sont actés depuis de nombreuses années mais toujours reportés.

Nous savons là qu'il s'agit d'un problème collectif qui va au-delà de la seule assemblée de Corse mais l'urgence de la situation et la gravité de celle-ci (car nous parlons ici de la prise en charge d'êtres humains), nécessite d'envisager à notre niveau des solutions efficaces et de négocier avec les autres acteurs afin de voir appliquer ces solutions.

Au-delà des problématiques communes au secteur médical, l'offre de soins en Corse doit faire face à un certain nombre de contraintes spécifiques (géographie, population vieillissante) qui contribuent à grever plus encore les coûts de fonctionnement des établissements.

Donc dans un contexte national déjà tendu en matière de santé, la Corse, de par ses spécificités précédemment évoquées, devra se battre pour arracher sa part, en assurant au moins le maintien des structures, ce qui est nécessaire pour les habitants de l'île.

Et nous serons, soyez en sûr, Monsieur le Président de l'Exécutif, à vos côtés pour l'obtenir.

Plus généralement, le Plan Régional de Santé, en cours d'élaboration par l'Agence Régionale de Santé en concertation avec les acteurs locaux, définira les grandes orientations de la politique de santé de la Corse pour les dix années à venir ; quelles seront les contributions que l'Exécutif entend y donner ?

Je vous remercie.